



CESTAS IMMOBILIER

13 bis place du Chanoine Patry
33610 CESTAS
Tel: 05 56 78 16 23
www.cestasimmo.com

Honoraires maximum de l'Agence

Transaction :

Honoraires d'agence réduits : **4% TTC inclus** dans les prix affichés, à la charge de l'acquéreur, comme suit:

- de 1€ à 100 000€ : honoraires 5000€ TTC
- de 100 000€ à 250 000€ : honoraires 10 000€ TTC
- au delà de 250 000€ : honoraires 4% TTC

Location simple :

Depuis la loi Alur, loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

- pour les location régies par la loi du 06 07 1989 :

Honoraires à la charge du bailleur : identiques aux honoraires charge locataire

Prestations de visite du preneur, négociation, constitution de son dossier et rédaction de bail, le cas échéant. Ces honoraires sont dus à compter de la réalisation de la prestation.

Autres prestations : prestations de réalisation de l'état des lieux d'entrée, dus à la signature de réalisation de la prestation,

Honoraires à la charge du locataire :

Prestations de visite du preneur, négociation, constitution de son dossier et rédaction de bail, le cas échéant. Ces honoraires sont dus à compter de la réalisation de la prestation. 10€ttc/m2 maximum de surface habitable.

Autres prestations : réalisation de l'état des lieux d'entrée, du à la signature de réalisation de la prestation, 3€ttc/m2 maximum de surface habitable.

- pour les locations exclues du champ d'application de la loi du 06 07 89, honoraires charge locataire.

Gestion locative : Gestion ORPI
en partenariat avec l'Agence des Facultés Gradignan